

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE
DOUVRAIN

COMMUNE DE
VERMELLES

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 062-216208462-20251211-DEC2025_45_1-CC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

DEC2025_45_1

Objet : Contrat de livraison des repas bio pour la petite enfance

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la société Croc la Vie à Templemars un contrat pour la livraison des repas Bio à la structure Multi-accueil « les Coccinelles ».

ARTICLE 2 : Le montant des repas est fixé comme suit :

- Goûter Petit Musclé	:	0.90 € HT
- Goûter Petit Prince	:	0.92 € HT
- Goûter Roi Lion	:	0.94 € HT
- Menu diversification	:	3.15 € HT
- Menu Robe des Champs	:	3.33 € HT
- Menu petit Musclé	:	3.44 € HT
- Menu petit Prince	:	3.83 € HT
- Menu Roi Lion	:	4.03 € HT

Le montant prévisionnel annuel est de 22 000 € HT.

ARTICLE 3 : La durée du contrat est de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2026, reconductible 2 fois.

ARTICLE 4 : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Vermelles, le 11 décembre 2025
Le Maire,
A DE CARRION



Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le 11 décembre 2025
Et de la publication le 11 décembre 2025